

## Thème 3 Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

### Cours

#### 1. Le Nouveau Monde, un monde qui s'élargit

##### 1.1. Une ouverture croissante de l'Europe au monde

Les voyages d'exploration ont le plus souvent le but d'ouvrir de nouvelles routes maritimes vers les Indes car l'empire Ottoman contrôle les routes terrestres. La confrontation de l'empire de Charles Quint et de l'empire Ottoman explique en partie ces nouvelles routes maritimes.

Soliman unifie le monde musulman et porte le titre de calife qui fait de lui le successeur de Muhammad (le prophète des musulmans, voir thème 1) et le « commandeur des croyants ».

Charles-Quint veut unifier le monde chrétien mais se heurte à deux obstacles :

- la rivalité du roi français François Ier ;
- l'éclatement de la chrétienté occidentale lié à la Réforme (oppositions entre les chrétiens).

##### 1.2. La confrontation entre l'empire de Charles Quint et l'empire Ottoman.

Charles Quint est le souverain le plus puissant de la chrétienté. Ce Habsbourg est l'héritier de plusieurs dynasties (directement par héritage ou indirectement par mariage). Charles Quint possède et dirige : les Pays-Bas, l'Espagne, l'archiduché d'Autriche et en 1519 il succède à son grand-père à la tête du Saint-Empire romain germanique. Il se veut l'héritier des ambitions de Charlemagne et rêve d'unir la chrétienté contre l'empire Ottoman.



Soliman le Magnifique (1520-1560) a étendu son territoire dans les Balkans. Il domine la Méditerranée, la mer Rouge et le golfe Persique au prix d'affrontements avec les Espagnols et les Portugais. Il attaque l'Europe par le sud-est mais le siège de Vienne (1529) se solde par un échec puis la défaite navale de Lépante (1571) marque le début d'un lent déclin de l'empire ottoman.

### 1.3. Les Grandes Découvertes

Les Grandes Découvertes sont d'abord lancées par les Portugais et les Espagnols à la fin du XVe siècle. Des progrès techniques dans la navigation favorisent ces voyages. Les cartes deviennent de plus en plus détaillées, même si de nombreuses terres ne sont que partiellement découvertes et si l'intérieur des continents demeure inexploré. Ces voyages de découvertes et de commerce relient les espaces africain, asiatique, américain et européen.

Côté du Portugal : sous l'impulsion du prince portugais Henri le Navigateur (mort en 1460), la côte ouest de l'Afrique a été explorée.

Côté de l'Espagne : Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon soutiennent le projet de Christophe Colomb qui cherche une nouvelle route pour les Indes orientales.

En 1494, le traité de Tordesillas partage entre l'Espagne et le Portugal toutes les terres découvertes et à découvrir ; il ne sera pas respecté au XVIe siècle avec les voyages d'exploration français et anglais.

Les Grandes Découvertes s'achèvent avec le retour en Europe d'un des navires de Magellan (1522) ; c'est alors que s'amplifie la mise en exploitation des nouveaux mondes.

Au XVIe siècle, l'Europe devient le moteur et le principal bénéficiaire d'échanges organisés à l'échelle mondiale. On parle de première mondialisation.



Les conquistadors s'emparent de l'Amérique centrale et du sud, au détriment des civilisations aztèques et inca. C'est le début de la colonisation européenne. Après avoir tué directement ou indirectement les Amérindiens en grand nombre (génocide c'est-à-dire l'extermination d'un peuple), les Européens organisent la déportation d'esclaves africains pour exploiter les richesses de l'Amérique.

*Vocabulaire Sous-thème 1 Le monde au temps de Charles Quint et Soliman le Magnifique.*

Amérindiens : Indiens d'Amérique, les premiers habitants de ce continent.

Empire colonial (un) : ensemble des territoires conquis, administrés par un autre État.

Empire ottoman : l'empire turco-musulman né au détriment de l'ancien empire byzantin. Il dure de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à 1920.

Première mondialisation (la) : la mise en contact des différentes parties du monde en raison des voyages de découvertes et à l'ouverture de nouvelles voies commerciales par les Européens.

## 2. Humanismes, réformes et conflits religieux

### 2.1. L'humanisme

Du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, un courant artistique et culturel nouveau naît en Italie et se diffuse dans toute l'Europe : la Renaissance. Elle est marquée par la naissance de l'humanisme, qui s'appuie sur un retour aux textes et aux références de l'Antiquité gréco-romaine.

Érasme et More, par exemple, s'intéressent à l'Homme et à ses rapports avec Dieu. Ils traduisent les textes anciens comme la Bible et échantent à travers l'Europe (république des Lettres). Cette diffusion des idées humanistes doit beaucoup à l'imprimerie (1454) qui publie les premiers livres.



## 2.2. Les réformes

La foi chrétienne est très forte au XVIe siècle et se manifeste par une profonde inquiétude face à la mort et au salut de l'âme.

C'est dans ce contexte que Luther propose une réforme du christianisme, bientôt appelée protestantisme. Il affirme que seule la foi en Dieu sauve les hommes, et non l'achat d'indulgences. Il est exclu par l'Église catholique.

En France et en Suisse, Jean Calvin diffuse la réforme protestante.

## 2.3. Les conflits religieux

Au XVIe siècle, l'Europe et la France sont divisées entre catholiques, fidèles au pape, et protestants. Huit guerres de religion se succèdent entre 1562 et 1598. En France, dans la nuit du 23 au 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy, des milliers de protestants sont assassinés à Paris puis dans le reste du royaume.

Les guerres de religion s'achèvent avec l'édit de Nantes, le 30 avril 1598 : le roi Henri IV, converti au catholicisme, autorise la religion protestante.

*Vocabulaire Sous-thème 2 Humanisme, réformes et conflits religieux.*

Humaniste (du latin *Humanus* : instruit, cultivé) : un intellectuel du XVIe siècle qui se consacre à l'étude des auteurs antiques et de l'homme.

Réforme catholique ou Contre-Réforme : ensemble des réformes entreprises par l'Église catholique en réponse à la Réforme au XVIe s (ex. : meilleure formation des prêtres).

Réformes protestantes : les changements religieux qui ont donné naissance à de nouvelles Églises chrétiennes, dites protestantes.



Renaissance (la) : période de profondes transformations intellectuelles et artistiques des XVe et XVIe siècles. Née d'abord en Italie du nord au XVe siècle, elle va se répandre en France surtout au siècle suivant et dans quelques pays européens.

### 3. Du prince de la Renaissance au roi absolu

#### 3.1. Un pouvoir absolu

Au XVIIe siècle, les hommes ont conscience que le pouvoir des rois se renforce. En effet, le roi cumule peu à peu les pouvoirs politique, militaire, religieux (il nomme les évêques), économique et artistique.

L'influence de la noblesse diminue et ne fait plus contrepoids à la puissance du roi. La Fronde (1648-1653), est la dernière tentative de révolte des princes contre le pouvoir royal. Elle s'achève par la victoire du roi.

#### 3.2. Les piliers du pouvoir royal

Les guerres sont nombreuses : 33 ans de guerre sur 54 ans de règne pour Louis XIV par exemple. Le roi met en place une armée permanente. Cela nécessite de nouveaux impôts comme la capitation créée en 1695. Cette taxe est le premier impôt direct prélevé chez tous les Français.

Enfin, le roi justifie également la concentration des pouvoirs selon le principe de la monarchie de droit divin.

#### 3.3. Les limites du pouvoir royal

Cependant, les pouvoirs du roi sont limités. Le roi doit être catholique ; Henri IV, protestant, doit se convertir en 1593 pour être couronné. Il ne peut vendre ou céder des parties du royaume. Il doit respecter certaines coutumes (lois fondamentales), par exemple sur la question de l'héritage (exclusion des femmes).



Par ailleurs, des révoltes régulières éclatent à travers le royaume, comme celle des « bonnets rouges » en Bretagne en 1675, contre une nouvelle taxe royale. Le roi ne contrôle pas l'ensemble de son royaume.

Enfin, la guerre coûte cher et le roi s'endette lourdement à partir du XVIIe siècle. Ainsi, le pouvoir royal connaît des limites et, dès le XVIIIe siècle, un certain affaiblissement.

*Vocabulaire Sous-thème 3 Du prince de la Renaissance au roi absolu (François 1<sup>er</sup>, Henri IV, Louis XIV).*

**Cour** : ensemble des personnes vivant auprès du roi. On appelle ses membres des « courtisans ou courtisanes ».

**Édit** : une décision royale sur un problème précis (comme une loi aujourd'hui).

**Lettre de cachet** : sous l'Ancien Régime, ordre d'emprisonnement signé par le roi, sans qu'il y ait eu de jugement.

**Monarchie de droit divin** : monarchie dans laquelle le roi exerce un pouvoir total et sans partage dont il dit qu'il lui a été confié par Dieu.

**Pouvoir absolu (le)** : pouvoir qui n'est pas limité par des lois ou un contre-pouvoir. Le roi absolu dirige en ayant tous les pouvoirs.

